

**La liste conduite par la Maire de Châtillon,
Nadège Azzaz, réélue dès le premier tour**

Installation du Conseil municipal le vendredi 20 mars 2026

À l'issue du scrutin organisé dimanche 15 mars 2026, les Châtillonnaises et les Châtillonnais ont choisi de reconduire Nadège Azzaz dès le premier tour des élections municipales. La liste qu'elle conduisait a recueilli 61,59 % des suffrages exprimés.

Pour Madame la Maire, ce résultat « traduit une confiance renouvelée des habitants et marque leur volonté de poursuivre la dynamique engagée au service de notre ville. »

Le Conseil municipal d'installation se tiendra le vendredi 20 mars 2026 à 18h à l'Espace Maison Blanche. Lors de cette séance il sera procédé à l'installation des conseillers municipaux, à l'élection de la Maire ainsi qu'à celle de ses adjoints.

Séance d'installation du Conseil municipal de Châtillon
Vendredi 20 mars à 18h – Espace Maison Blanche
(Esplanade Robert Badinter, 2 avenue Saint-Exupéry, 92320 Châtillon)